



→ Communiqué de presse

Rennes, le 9 juillet 2009

Comité des Régions à Bruxelles

Crise automobile : Jean-Yves Le Drian désigné rapporteur de l'avis d'initiative

Sur le dossier délicat de la crise automobile en Europe, Jean-Yves Le Drian vient d'être désigné comme rapporteur par ses collègues de la commission du développement économique au Comité des Régions. Prochaine étape, sa nomination officielle, le 11 septembre prochain, par le Bureau du CdR qui se réunira à Uppsala en Suède. Dès lors, il pourra entamer la rédaction de l'avis d'initiative du Comité des Régions sur la crise automobile.

Le Président de la Région Bretagne n'a pas attendu cette désignation pour mobiliser les responsables régionaux sur la crise automobile. Dès l'automne 2008, Jean-Yves Le Drian avait lancé à Bruxelles un appel invitant les Présidents des régions européennes touchées par la crise automobile à constituer un intergroupe afin de faire de ce problème partagé une priorité européenne.

Un intergroupe constitué de 61 régions européennes

En février, il demandait au Comité des Régions la création, en son sein, d'un intergroupe sur la crise automobile. Très vite, les Présidents des régions concernées ont répondu positivement à cet appel. Actuellement, l'intergroupe compte 61 membres de 12 pays de l'Union européenne.

En avril, lors de son assemblée plénière, le Comité des Régions donnait son feu vert à sa création. En parallèle, le premier séminaire organisé par l'intergroupe, intitulé « *les territoires d'Europe et la crise automobile* », se déroulait à Bruxelles, sous la présidence de Jean-Yves Le Drian.

Enfin, lors de sa dernière session de juin, le Comité des Régions adoptait une résolution sur la crise automobile et invitait ses membres à se saisir d'un avis d'initiative sur ce problème. Un deuxième séminaire était organisé à Bruxelles, articulé autour de deux thèmes : « *répondre à l'urgence et anticiper la crise* » et « *comment soutenir la compétitivité de l'industrie automobile dans nos territoires* ».

Ces différentes rencontres ont réuni, outre les Présidents de Région concernés, des équipementiers, constructeurs, représentants des syndicats métaux ainsi que la banque européenne d'investissement.

Contacts : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57 & Marie-Julie Gouniot - 02 99 27 96 96

Conseil régional de Bretagne

283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 Rennes CEDEX 7

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - Fax : 02 99 27 13 34 - presse@region-bretagne.fr

www.bretagne.fr